

DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Dix-Sept, le vingt-six juin, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le treize juin deux mil dix-sept par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : **Stéphan CAMOLESE, Olivier DAMEZ, Christophe JUAN, René LAGANTHE, Jean-Claude MAS, Gisèle PAGES, Claudine ROLIN, Sylvie ASTRUC, François ATTALI, Dominique BASSEZ, Anne COUFFIGNAL, Christelle GENEVE, Ananda JOLY, Sylvanie LAURENS, Anthony LLEWELLYN, Denis TENEGAL, Valérie VERGNES**

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : -----

Excusé(es) : **Garance MORGAIN**

Absent(es) : **Philippe DAURES**

La séance est ouverte ce lundi 26 juin 2017 à vingt heures trente, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.
Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance : Madame **PAGES Gisèle**

En préambule, Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération relative à l'achat d'une bande de terrain.

Accord à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal à l'unanimité

Délibération n° 2017/36 : Retrait des communes de Missècle et Moulayrès de la communauté d'agglomération

Monsieur le Maire indique que les communes de Missècle et Moulayrès ont souhaité quitter la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Une délibération a déjà été prise par les communes concernées et la communauté d'agglomération précitée. Monsieur le Maire propose de valider cette demande.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/37 : Prise en charge par la commune du trajet domicile travail pour les agents communaux

Monsieur le Maire rappelle que légalement les agents qui empruntent les transports en commun pour venir travailler, peuvent prétendre à une prise en charge partielle de leur billet de transport par la collectivité.

Monsieur le Maire propose que soit mis en place, dès le 1^{er} juillet prochain, cette procédure.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/38 : Ouverture de postes

Monsieur le Maire indique à l'ensemble des élus que 2 agents peuvent prétendre à un changement de grade. Il s'agit là d'une évolution de carrière tout à fait normale. Afin de pouvoir les nommer, deux postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe doivent être ouverts.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/39 : Choix de l'exploitant pour la station d'épuration Couffouleux-Rabastens

Monsieur le Maire rappelle qu'à présent un exploitant doit être choisi pour la nouvelle station d'épuration. Un appel d'offres a été lancé et deux entreprises y ont répondu. Celui-ci comprenait l'exploitation, l'entretien et la maintenance des installations communes aux deux agglomérations Couffouleux et Rabastens à savoir :

- ≡ une station d'épuration de 8 000 équivalant habitants et son rejet dans le milieu récepteur,
- ≡ le poste de refoulement général de Couffouleux,
- ≡ un poste de refoulement associé à un bassin d'orage sur Rabastens,
- ≡ le réseau de transfert.

La société VEOLIA a été considérée par la Commission d'appel d'offres comme la mieux disante. Ses prestations s'élèvent à 228 290,75 € HT pour la mission de base et à 3 280,06 € HT pour la mission complémentaire.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/40 : Délégation du Conseil Municipal au Maire

La loi nôtre permet désormais au Maire de solliciter une subvention à des partenaires extérieurs sans valider la demande en Conseil Municipal sous réserve d'un montant de subvention ne dépassant pas 200 000 € HT.

Monsieur le Maire propose de valider cette procédure.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/41 : Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de travaux et/ou d'achat de fournitures et de matériel dans le cadre de l'exercice de leurs compétences en matière de voirie

Monsieur le Maire précise que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'est dotée depuis le 1^{er} janvier 2017 de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie communautaire ».

Depuis lors, celle-ci a défini l'intérêt communautaire dans le cadre de l'exercice de la compétence en matière de voirie.

Dans ce cadre là, Monsieur le Maire propose de désigner la communauté d'agglomération susvisée comme coordonnateur et de la charger de préparer la passation des marchés pour l'ensemble des communes membres qui auront pris une délibération en ce sens.

En conséquence, Monsieur le Maire propose que Couffouleux s'inscrive dans cette démarche.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/42 : Décisions Modificatives

L'adjoint en charge des questions financières précise qu'il s'agit de deux décisions modificatives sur le budget communal en section d'investissement.

Afin de financer des travaux sur le réseau pluvial à l'intérieur de l'agglomération, il est proposé de diminuer l'enveloppe relative au réseau pluvial du Séquestre de 20 000 €.

En outre, 12 000 € seront ôtés de l'opération d'investissement consacrée à l'aménagement des routes.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/43 : Dénomination d'une voie aux Massiès

L'élue en charge de cette question indique que la commission communication, culture et citoyenneté s'est réunie et a proposé le nom de « rue des Brugues » pour une nouvelle voie située dans la zone des Massiès.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/44 : Choix des entreprises pour la réalisation du Centre Bourg

Suite à la décision de créer un centre bourg, Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé. Le Commission d'Appel d'Offre propose de retenir les entreprises mentionnées ci-dessous et qui ont été considérées comme les mieux disantes.

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers bâtiment Entreprise EUROVIA
Montant des travaux : 155 651,57 € TTC

- Lot n°2 : Gros œuvre/Fondation/Enduit Entreprise RONCO
Montant des travaux : 205 585,62 € TTC
- Lot n°3 : Plateforme élévatrice Entreprise MIDILEV
Montant des travaux : 17 460,83 € TTC
- Lot n°4 : Charpente Métal/Bois Entreprise SOREBA
Montant des travaux : 86 400 € TTC
- Lot n°5 : Couverture Zinc/Etanchéité/Zinguerie Entreprise RONCO
Montant des travaux : 39 435,66 € TTC
- Lot n°6 : Menuiseries extérieures alu Serrurerie Entreprise Miroiterie MALZAC
Montant des travaux : 74 460,90 € TTC
- Lot n°7 : Plâtrerie/Faux plafonds/Isolation Entreprise MONTAGNE
Montant des travaux : 30 408,24 € TTC
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois Entreprise SPASOV
Montant des travaux : 47 899,66 € TTC
- Lot n°9 : Sols souples Entreprise REY
Montant des travaux : 3 745,96 € TTC
- Lot n°10 : Carrelage/Faïence Entreprise MELNIK
Montant des travaux : 22 800 € TTC
- Lot n°11 : Peinture Entreprise TARROUX
Montant des travaux : 24 382,54 €
- Lot n°12 : Plomberie/Sanitaires/Chauffage Entreprise SUD TECHNOLOGIE
Montant des travaux : 59 479,31 € TTC
- Lot n°13 : Electricité/Ventilation/Chauffage Entreprise SITELEC
Montant des travaux : 67 845,60 € TTC

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/45 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement de chicanes

Monsieur le Maire indique que suite à de nombreux excès de vitesse sur la D 631, un aménagement sécuritaire va être réalisé. Le montant des travaux s'élève à 34 398 € HT.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/46 : Complément à la délibération du 14 décembre 2016 portant sur la modification n°2 du PLU

Monsieur le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération en date du 6 novembre 2013 et qu'une modification a été engagée le 14 décembre 2016. Aujourd'hui, il est proposé

- ≡ de limiter l'extension des habitations à 60 m² de surface de plancher supplémentaire dans les secteurs A1.
- ≡ d'accepter le lancement la poursuite et l'achèvement par la Communauté d'agglomération du Rabastinois / Tarn et Dadou / Vère Grésigne-Pays Salvagnacois de la procédure de modification du PLU de Couffouleux ;
- ≡ d'accepter l'engagement financier par voie de fonds de concours vers la Communauté d'agglomération du Rabastinois / Tarn et Dadou / Vère Grésigne-Pays Salvagnacois pour un montant non défini ;
- ≡ d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents qui s'y rattachent.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/47 : Achat d'une bande de terrain Cami de l'Aousel

Il s'agit d'un annule et remplace du 1^{er} février 2017 puisque le numéro de parcelle n'avait pas été indiqué. Pour mémoire, la commune a acquis 2 parcelles en bordure du Cami de l'Aousel afin de pouvoir élargir la voie le moment venu. Lesdites parcelles seront cédées à l'euro symbolique.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/48 : Echange de terrains

Là encore, il s'agit d'un annule et remplace du 7 septembre 2016. Il convient de préciser que la valeur des biens échangés est évaluée à 240 € et que l'échange ne donnera pas lieu au versement d'une soulte.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/49 : Subvention aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu plusieurs demandes de subventions depuis la dernière séance. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen.

Son président informe l'assemblée du montant proposé :

OGEC Rabastens-Puységur	:	7 880 €
OCCE Couffouleux	:	
(participation pour le voyage à Paris	:	2 080 €
AAPPMA	:	200 €
Amis du Patrimoine	:	400 €
Club rando du Pays Rabastinois	:	180 €

Comité des fêtes : 800 €
(au titre du goûter de Noël pour les enfants)

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2017/50 : Complément à la délibération du 14 décembre 2016 portant sur la modification n°1 du PLU

Monsieur le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération en date du 6 novembre 2013 et qu'une modification a été engagée le 14 décembre 2016. Aujourd'hui, il est proposé

- ≡ de lever la servitude de projet grevant la parcelle A 2399 afin de permettre la réalisation d'un lotissement de 8 lots.
- ≡ d'accepter le lancement la poursuite et l'achèvement par la Communauté d'agglomération du Rabastinois / Tarn et Dadou / Vère Grésigne-Pays Salvagnacois de la procédure de modification du PLU de Couffouleux ;
- ≡ d'accepter l'engagement financier par voie de fonds de concours vers la Communauté d'agglomération du Rabastinois / Tarn et Dadou / Vère Grésigne-Pays Salvagnacois pour un montant non défini ;
- ≡ d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents qui s'y rattachent.

Accord à l'unanimité.

Point sur le CCAS :

- Durant l'épisode de canicule qui a sévi sur la France la semaine dernière, des contacts réguliers ont eu lieu avec les personnes isolées.
- Un vide-grenier sera organisé le 9 juillet prochain.

Questions diverses :

1^{er} juillet 2017 à 11 h 30, salle du Conseil Municipal, remise de 2 médailles de la ville à Rachel BELLEGARDE et Gilles MASSIAU

Fin de la séance à 22 h 38.

Délibérations	THEME
DEL 2017/36	Retrait des communes de Missècle et Moulayrès de la communauté d'agglomération
DEL 2017/37	Prise en charge par la commune du trajet domicile travail pour les agents communaux
DEL 2017/38	Ouverture de postes
DEL 2017/39	Choix de l'exploitant pour la station d'épuration Couffouleux-Rabastens
DEL 2017/40	Délégation du Conseil Municipal au Maire
DEL 2017/41	Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de travaux et/ou d'achat de fournitures et de matériel en matière de voirie
DEL 2017/42	Décisions Modificatives
DEL 2017/43	Dénomination d'une voie aux Massiès
DEL 2017/44	Choix des entreprises pour la réalisation du Centre Bourg
DEL 2017/45	Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement de chicanes
DEL 2017/46	Complément à la délibération du 14 décembre 2016 portant sur la modification n°2 du PLU
DEL 2017/47	Achat d'une bande de terrain Cami de l'Aousel
DEL 2017/48	Echange de terrains
DEL 2017/49	Subvention aux associations
DEL 2017/50	Complément à la délibération du 14 décembre 2016 portant sur la modification n°1 du PLU

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2017

Le Maire,

NOMS PRENOMS	ET	SIGNATURE	NOMS PRENOMS	SIGNATURES
ASTRUC Sylvie			LAGANTHE René	
ATTALI François			LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique			LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan			MAS Jean-Claude	
COUFFIGNAL Anne			MORGAIN Garance	
DAMEZ Olivier			PAGES Gisèle	
DAURES Philippe			ROLIN Claudine	
GENEVE Christelle			TENEGAL Denis	
JOLY Ananda			VERGNES Valérie	
JUAN Christophe				